



# Procès-Verbal

## Commission Régionale des Coupes

---

### Réunion du Lundi 8 Juillet 2024

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e)s : Mme HARIZA Abtisssem, M. HERMEL.

### **ENGAGEMENTS COUPE DE FRANCE 2024/2025**

---

Clubs engagés au 1<sup>er</sup> juillet 2024 : 908 clubs.

**Information** : Qualifiés au 7<sup>ème</sup> tour fédéral : 20 équipes. **1<sup>er</sup> tour le dimanche 25 août 2024.**

### **ENGAGEMENTS COUPE DE FRANCE FEMININE 2024/2025**

---

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2024/2025 de la Coupe de France Féminine.

- ▶ Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.
- ▶ Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord. Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 15 août 2024 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.
- ▶ Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2023/2024, vous devez vous inscrire en saison 2024-2025 via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas) puis validez l'ensemble de vos actions.

**La date limite d'engagement est fixée au 15 août 2024 (dernier délai).**

**Droits d'engagement : 26 Euros**

**Information** : Qualifiés au 1<sup>ème</sup> tour fédéral : 9 équipes. **1<sup>er</sup> tour le dimanche 08 septembre 2024.**

### **Réunion Commission Régionale des Coupes :**

La commission se réunira les 23 et 24 juillet sur le site de Cournon.

Ordre du Jour :

- Bilan saison écoulée.
- Détermination des rencontres des 1<sup>er</sup> et 2<sup>èmes</sup> tours de la Coupe de France 2024/2025.

### **ENGAGEMENTS COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE 2024/2025**

---

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2024/2025 de la Coupe Gambardella Crédit Agricole.

- ▶ Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.

► Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord. Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 20 juillet 2024 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

► Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2023/2024, vous devez vous inscrire en saison 2024-2025 via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas) puis validez l'ensemble de vos actions.

**La date limite d'engagement est fixée au 20 juillet 2024 (dernier délai).**

**Droits d'engagement : 26 Euros.**

## **COURRIERS RECUS**

---

**AM. C CREUZIER le VIEUX** : demande de désengagement en Coupe de France (rétrogradation en district). Noté.

**Gpt Féminin des Monts** : Noté. Engagement Coupe de France Féminine.

**US des Monts** : Noté.

Le secrétaire général,

La secrétaire de séance,

Pierre LONGERE

Abtisse HARIZA